

Inscriptions et attributions des correspondants

Les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée. Nous ferons de notre mieux pour suivre vos souhaits d'école et de vous trouver un correspondant.

Principe de base concernant les frais

Selon le principe de la réciprocité, la famille d'accueil s'engage à prendre à sa charge :

- L'hébergement de l'élève partenaire (nourri, logé, blanchi) pour la durée convenue
- Les frais de transports publics
- Les frais de repas extérieurs

Pour les autres frais (argent de poche, frais de loisirs, hobbies, sorties, week-ends, vacances, etc.) les familles s'arrangent entre elles et s'engagent à respecter la réciprocité.

Responsabilités, assurances, urgences

1. L'élève soussigné est couvert par toutes les assurances nécessaires (maladie, accident, responsabilité civile, etc.). Nous vous recommandons de prendre contact avec votre assureur.
2. En cas d'urgence, et si les responsables légaux ne sont pas immédiatement atteignables, la famille ou le gymnase d'accueil sont autorisés à prendre les premières mesures.

Les soussignés (parents et élève) déclarent que les renseignements ci-dessus sont corrects et s'engagent à respecter cet accord. En cas de désistement non motivé (force majeure exclue), les frais pour un éventuel hébergement dans une autre famille d'accueil sont à la charge des parents.

Je soussigné/e, représentant/e légal/e, autorise le Gymnase de Morges à utiliser mon image dans le cadre de l'échange linguistique afin de le publier sur le site internet du Gymnase de Morges.

Autorisation image - oui

Autorisation image - non

Lieu et date :

Signature des parents :

Lieu et date :

Signature de l'élève :

*Ce document est à rendre au secrétariat ou par email à marcella.schulz@eduvaud.ch au plus tard le **vendredi 27.09.2024**.*

Infos : moodle.gymnase-morges.ch – Zone élèves – Séjours linguistiques
Internet : gymnase-morges.ch – Formulaires et documents